

Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 55	Membres présents : 45	Absent(s) excusé(s) : 8	Absent(s) : 2	Pouvoir(s) : 2
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 23 janvier 2024

Vote(s) pour : 47
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 29 janvier 2024,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2024-01-29-BD-6 :

Approbation du montant prévisionnel définitif des travaux relatifs à la création d'une piscine d'intérêt métropolitain.

Rapporteur : Madame Nathalie SPORMEYEUR

Le Bureau,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique,

VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU le Plan Pluriannuel d'Investissement 2022-2026 adopté par délibération du Conseil métropolitain du 13 décembre 2021,

VU la création de l'AP 22ESPM01 – Piscine métropolitaine créée lors du vote du Budget Primitif 2022,

VU la délibération du Bureau en date du 2 mai 2022 définissant le lancement de l'opération de création d'une piscine d'intérêt métropolitain,

CONSIDERANT qu'afin de mener à bien la réalisation des travaux de création d'une piscine d'intérêt métropolitain, il est nécessaire d'approuver le montant prévisionnel définitif des travaux,

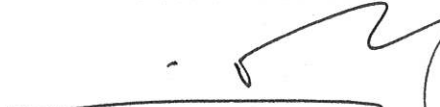
CONSIDERANT que les études d'avant-projet définitif portent le montant prévisionnel des travaux à hauteur de 20 127 600 € TTC,

CONSIDERANT que la rémunération du maître d'œuvre sera fixée sur cette base,

APPROUVE le montant prévisionnel définitif des travaux à hauteur de 20 127 600 € TTC (en valeur juin 2023).

Metz, le 30 janvier 2024

Le Secrétaire de séance


Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20240129-2024-01-BD6-DE

Numéro de l'acte : 2024-01-BD6
Date de décision : lundi 29 janvier 2024
Nature de l'acte : DE
Objet : Approbation du montant prévisionnel définitif des travaux relatifs à la création d'une piscine d'intérêt métropolitain
Classification : 7.1 - Décisions budgétaires
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 31/01/2024
Numéro AR : 057-200039865-20240129-2024-01-BD6-DE
Document principal : 99_DE-6.pdf

Historique :

31/01/24 17:08	En cours de création	
31/01/24 17:10	En préparation	Catherine DELLES
31/01/24 17:41	Reçu	Catherine DELLES
31/01/24 17:41	En cours de transmission	
31/01/24 17:42	Transmis en Préfecture	
31/01/24 17:47	Accusé de réception reçu	